

FICHE INTENDANCE

⚠️ remplir une fiche par enfant

Identité de l'élève :

Nom : Prénom : Classe en 2025-2026 :

Merci de cocher le **RÉGIME provisoire** de votre enfant *qui sera valable jusqu'au vendredi 11/09 inclus*

☐ **Demi-Pensionnaire 4 jours**

☐ **Externe** (mon enfant rentrera tous les midis pour manger à la maison)

Identité du responsable légal 1 (financier) de l'élève

= responsable de l'élève qui reçoit les factures

(choix fait lors de l'inscription = correspond à celui noté sur la fiche de renseignement)

Nom : Prénom :

Qualité : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur ☐ Autre :

ATTENTION : en cas de FRATRIE, le responsable financier doit être le même pour tous les enfants (pour les demandes de bourse, les élections, la cantine, etc.)



OBLIGATOIRE : sur le cadre ci-dessous je colle un Relevé d'Identité Bancaire faisant apparaître l'**IBAN** et le **BIC** au nom du responsable désigné ci-dessus



Relevé d'Identité Bancaire

SPECIMEN

Banque :	12548	
Guichet :	02998	
N° de compte :	00000001500	
Clé RIB :	86	
Nom du titulaire :	Mme Catherine SPECIMEN	
Domiciliation :	AXA Banque	
N° IBAN (international) :	FR76 1254 8029 9800 0000 0150 086	
Bank Identification Code :	AXABFRPP	



RIB



IBAN



BIC



Pour tous les cas où le collège peut être amené à me faire un reversement / remboursement :

- **même si l'élève est externe**
- **peu importe le moyen de règlement** des factures
- **impératif** pour les élèves **boursiers**
- **sans rapport** avec le paiement de la demi-pension ni le prélèvement automatique

* Si je souhaite changer de responsable légal 1 (financier), je joins un courrier signé des deux responsables légaux demandant cette modification. Si j'ai plusieurs enfants au collège, la modification sera valable pour toute la fratrie (faire apparaître les prénoms de tous les enfants sur la demande précitée). Si vous êtes en prélèvement automatique, prendre contact avec l'intendance. En cas de changement de compte bancaire lié à un prélèvement automatique, une demande spécifique devra être formulée. Prendre contact avec l'intendance.